

Sa fille, Corinne **Reichenbach-Barth**, à Lausanne;
Son frère, Jean-Claude **Barth** et son épouse Ginette, à Meyrin;
Sa sœur, Danièle **Lonfat-Barth**, son époux Jean-Louis et leurs enfants,
à Lausanne;
ainsi que les famille, parente, alliées et amies,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Madame Arlette BARTH

Selon le désir de la famille, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

*Elle quitte ceux qu'elle aime,
pour rejoindre ceux qu'elle a aimés.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.